

P ZERO™

Experience 2015

BULLETIN DE PARTICIPATION

Merci de remplir 1 fiche d'inscription par participant et par date

1 DATE ET CIRCUIT (COCHEZ LA CASE)

Circuit Paul Ricard – Le Castellet : Samedi 14 novembre 2015

2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (PILOTE) :

Nom* :

Prénom* :

Date de naissance : / /

Adresse* :

.....

Code Postal* : Ville* :

Téléphone : Téléphone portable* :

E-mail* :

N° de permis de conduire :

Délivré à : le : / /

Compagnie d'assurance :

L'assurance personnelle spécifique pour la conduite sur circuit fermé est obligatoire pour la participation aux journées « P Zero™ Experience » (Couverture dommages corporels et matériels). L'attestation de ladite assurance doit être fournie lors de l'inscription. Pour toutes précisions sur cette assurance, n'hésitez pas à contacter l'équipe P Zero™ Experience auprès de pexperience@oreca.fr.

* Champs obligatoires

3-A VOTRE VÉHICULE :

Marque : Modèle :

Version : Année :

3-B VOS PNEUMATIQUES :

Marque : Modèle :

Dimension avant :

Dimension arrière :

4-A INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ACCOMPAGNANT 1

(2 accompagnants maximum par véhicule) :

Nom :

Prénom :

E-mail :

N° de permis de conduire (ne pas remplir si le copilote ne prend pas le volant) :

.....

Délivré à : le : / /

4-B INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ACCOMPAGNANT 2

(2 accompagnants maximum par véhicule) :

Nom :

Prénom :

E-mail :

N° de permis de conduire (ne pas remplir si le copilote ne prend pas le volant) :

.....

Délivré à : le : / /

5 TARIFS :

Circuit Paul Ricard : Samedi 14 novembre 2015

- Tarif initial : 595 € TTC par véhicule
- Offre exclusive pour un véhicule référencé via le Club BMW France, sous réserve de places disponibles :

Tarif exclusif Club BMW France : 450 € TTC

85 € TTC par accompagnant (2 accompagnants maximum)

Ligne	Désignation	Tarif € TTC
1	Participant avec véhicule	€
2	Accompagnant 1	€
3	Accompagnant 2	€
4	Assurance RC Circuit 40 € TTC (optionnel)	€
TOTAL GENERAL (lignes 1 + 2 + 3 + 4) =		€

Modes de règlement possibles :

- par carte bancaire (Carte Bleue/VISA/Mastercard/American Express) en contactant directement le service commercial P Zero™ Experience par téléphone au 04 94 88 57 76
- par chèque bancaire, libellé à l'ordre d'ORECA sous condition que le chèque soit émis par une banque domiciliée en France et libellé en euros.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et je les accepte.

J'accepte de recevoir des informations et promotions de la part de Pirelli.

J'accepte de recevoir des informations et promotions de la part de Pirelli et de ses partenaires.

Date et signature

Quel que soit votre mode de règlement, ce bulletin de participation est à renvoyer (accompagné du règlement, de l'attestation d'assurance RC, de la décharge de responsabilité complétée) à l'adresse suivante :

P ZERO EXPERIENCE,
ORECA, BP 706,
83030 TOULON CEDEX 9

Informations :

Ina BUKOWSKI • pexperience@oreca.fr • 04 94 88 57 76 • www.pirelli.fr

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, « Informatiques et Libertés », toute personne remplissant et renvoyant la fiche d'inscription aux P Zero™ Experience Pirelli bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition de ses données personnelles la concernant auprès de la Société organisatrice. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Pirelli - Immeuble le Rameau Paris Nord 2 - 22, Avenue des Nations - 95420 Villepinte ou par email : contactcentertyres.fr@pirelli.com ** Conditions générales de vente disponibles sur simple demande au 04 94 88 57 76 / pexperience@oreca.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Les journées «P Zero™ Experience» (Ci-après «Journées» ou «Journées P Zero™ Experience») sont organisées par la société ORECA – Siège social : 04 94 88 57 88, Parc d'activités 83870 Signes, RCS Toulon B 302045794, et se déroulent sur différents circuits sur le territoire français.

2. Afin de valider une inscription, chaque Pilote Participant, devra avoir retourné à ORECA, les documents suivants :

- Formulaire d'inscription, téléchargeable sur le site Internet www.oreca-store.com ou sur www.pirelli.fr, dûment complété ;
- Décharge de Responsabilité signée ;
- Attestation d'assurance personnelle « Conduite sur circuit fermé » ou demande d'assurance auprès de l'organisateur ainsi que le règlement correspondant ;
- Le règlement correspondant à cette participation.

ORECA accepte les modes de règlements suivants :

- Par chèque : libellé à l'ordre d'ORECA sous condition que le chèque soit émis par une banque domiciliée en France et libellé en Euros.
- Par carte bancaire : Carte Bleue/VISA/Mastercard/American Express

Par ailleurs, cette participation peut être payée et validée

- sur le site Internet : www.oreca-store.com
- par téléphone en contactant directement le service commercial des « P Zero™ Experience ». Tel : 04 94 88 57 76

L'ensemble de ces documents devra être retourné à l'adresse suivante :

P ZERO™ EXPERIENCE
ORECA
BP 706
83030 TOULON CEDEX 9

3. Toute demande d'annulation définitive doit parvenir au minimum 45 jours avant le début de la journée « P Zero™ Experience » par lettre recommandée avec avis de réception. Passé ce délai, aucun remboursement ne pourra être accepté.

4. Tous les véhicules doivent être de catégories suivantes :

- Grand Tourisme
- des véhicules GT de compétition titulaires d'une carte grise et roulant en pneumatiques de la catégorie tourisme. Les pneumatiques dits « slick » ne sont pas acceptés.

La liste complète des véhicules admis est jointe en annexe des présentes. Pour toute demande particulière, il est possible de contacter directement ORECA à l'adresse suivante : pexperience@oreca.fr
Tel : 04 94 88 57 76

L'ensemble des véhicules participant devront être équipés d'échappements avec silencieux répondant à la législation en vigueur sur les routes ouvertes au public.

L'accès à la piste pourra être refusé à tout véhicule équipé d'un échappement libre ou ayant un niveau sonore trop élevé, et ce à la libre appréciation des circuits. Dans tous les cas tout véhicule dont le niveau sonore mesuré dépasse les 100db se verra refuser l'accès à la piste.

Il est, par ailleurs, précisé que tous les véhicules participants doivent posséder une assurance en cours de validité et être en bon état (notamment les consommables : plaquettes, disques de frein et pneumatiques). Certaines exclusions pourront être imposées en cas de non respect de ces règles préalablement définies.

ORECA est souscripteur des seules polices d'assurance nécessaires à la garantie de sa responsabilité civile professionnelle en sa qualité d'organisateur. Aucune autre garantie n'est souscrite au bénéfice des participants. Toutefois, le pilotage automobile

que ce soit en tant que conducteur ou passager, est une activité dangereuse. Il est donc conseillé aux participants de souscrire une police d'assurance individuelle accident, soit auprès de l'organisateur, soit au près d'une compagnie d'assurance de son choix. Il est également rappelé aux participants que les véhicules utilisés lors des journées «P Zero™ Experience» doivent impérativement être assurés spécifiquement pour la circulation sur circuit fermé.

Si nécessaire, ORECA propose lors de l'inscription un pack assurance intégrant une assurance RC circulation Circuit ainsi qu'une assurance individuelle accident stagiaire. La garantie de l'assurance individuelle stagiaire s'exerce à concurrence des montants suivants par assuré :

Décès accidentel : 43 000 €
Invalidité permanente totale ou partielle à la suite d'accident : 81 000 €
Frais de traitement médical : 100% du tarif conventionnel de la sécurité sociale.

Le participant devra préciser à ORECA au moment de l'inscription s'il souhaite souscrire ou non à ce pack assurance.

Une attestation de ladite assurance incluant le montant des garanties devra être présentée au Organisateur afin de pouvoir pénétrer sur le Circuit. A défaut d'assurance le jour des Evénements, Oreca et Pirelli se réservent le droit de refuser l'entrée du/des Participants sur le Circuit.

5. Les Conducteurs participants doivent être titulaires d'un permis de conduire en cours de validité qui devra être présenté aux Organisateur lors de leur arrivée.

A défaut de présentation du permis de conduire, le conducteur se verra refuser sa participation aux Journées, sans possibilité de remboursement des frais d'inscription. Pour des raisons de sécurité, l'accès au circuit est interdit aux animaux de compagnie.

6. Le nombre d'accompagnants est limité à 2 par Conducteur participant. En piste, à bord des véhicules, les copilotes doivent être âgés d'au moins 16 ans, et sont limités à 1 par voiture.

7. Le port d'un casque homologué selon les normes en vigueur sera obligatoire pour les pilotes et les copilotes. Tous les participants (Conducteurs et Copilotes) sont tenus d'apporter leurs propres casques.

8. Les frais d'inscription comprennent :

- l'accès au circuit
- l'encadrement théorique et pratique de l'utilisation du circuit
- restauration le midi.

9. En signant le formulaire d'inscription et la décharge de Responsabilité, les Participants déclarent se conformer aux conditions générales de vente et entreprendre les Journées, organisées par ORECA, sous sa entière responsabilité, renonçant ainsi irrévocablement pour lui-même et tous ses ayant droits, à tous recours, à quelque titre que ce soit, contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, organisateurs, équipe de secours, commissaires de piste ainsi que les assureurs des sociétés (comprenant ORECA et Pneu PIRELLI SAS «ci-après désigné PIRELLI»).

La responsabilité d'Oreca se limite à celle d'une mise à disposition de l'infrastructure du circuit telle qu'elle est proposée dans le cadre d'un contrat de location avec les propriétaires du circuit.

Les Participants déclarent avoir pris connaissance de la piste et de ses dispositifs de sécurité avant de commencer les Journées, et déclarent accepter sans réserve l'état dans lequel ils se trouvent.

Par la présente, il accepte les risques inhérents aux essais sur circuit, sans pouvoir exercer une action à l'encontre du circuit et des organisateurs, qu'il soit accidenté de son fait ou de celui d'une autre personne sur la piste (panneuteur, photographe, commissaire de piste, équipe de sécurité...) ou pour toute autre raison.

La direction du circuit ainsi que l'organisateur et PIRELLI ne peuvent être tenus responsables des accidents dont pourraient être victimes les usagers (pilotes et accompagnateurs) tant au niveau corporel que matériel, ni des vols et litiges survenant entre utilisateurs.

Les Organisateur se réservent le droit d'interrompre à tout instant l'évolution des utilisateurs pour des raisons de sécurité et le Participant s'engage à obtempérer à toute indication (par signaux, drapeaux...) qui lui sera faite par la surveillance. Le Participant ainsi que ses accompagnateurs s'engagent à respecter immédiatement les demandes et consignes du responsable de site.

L'utilisateur reconnaît être le seul responsable de son véhicule et s'engage à ne pas prêter son véhicule à un autre conducteur non inscrit à la manifestation et sans que celui-ci n'ait signé un document identique. L'utilisateur reconnaît être le seul responsable des dégâts éventuels qu'il occasionnerait avec son véhicule aux infrastructures du circuit et s'engage à rembourser les frais occasionnés sur la base d'un devis établi par le circuit et les organisateurs.

10. Une bonne discipline est exigée pendant la durée des journées « P Zero™ Experience ». Les Organisateur et/ou les Moniteurs ont toute latitude pour donner toutes instructions aux participants qui s'engagent à les respecter. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un avertissement par un responsable de l'encadrement. En cas de non observation grave des règles de la discipline de conduite, Oreca est habilitée à exclure immédiatement les participants en infraction, y compris de toute participation ultérieure. Dans ce cas, les personnes concernées ne sauraient prétendre au remboursement de leurs frais d'inscription. Pour des raisons de sécurité, en cas d'état ne permettant pas la participation à la Journée (médicaments, alcool...) Oreca et/ou Pirelli se réservent le droit d'annuler la participation à la journée. Dans ce cas, les personnes concernées ne sauraient prétendre au remboursement de leurs frais d'inscription.

11. Oreca se réserve le droit d'annuler ou de reporter une ou plusieurs journée(s) « P Zero™ Experience ». Dans ce cas, les frais d'inscription seront intégralement remboursés aux participants à l'exclusion de toute autre indemnité quelle qu'elle soit.

12. Toute contestation ou difficulté à l'occasion de l'interprétation des présentes conditions de participation sera du ressort exclusif du Tribunal compétent de Toulon.

13. Chaque Participant autorise ORECA et PIRELLI, à utiliser les photos prises de lui durant cette Journée pour une durée indéfinie, une utilisation mondiale et pour tous usages : diffusion sur le site web d'ORECA et/ou PIRELLI, utilisation pour la promotion d'ORECA ou de PIRELLI, articles de presse, publicité, etc.

En aucun cas, ORECA ou PIRELLI n'utiliseront ces photos d'une façon pouvant porter atteinte à la réputation et à l'intégrité du Participant. Si le Participant souhaite limiter le droit d'utilisation de son image, il peut le faire simplement en contactant ORECA ou PIRELLI.

14. ORECA respecte vos données personnelles, conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, «Informatiques et Libertés». Vous pouvez exercer vos droits sur simple demande écrite à ORECA ou par email à l'adresse suivante pexperience@oreca.fr.



DECHARGE DE RESPONSABILITE ET RENONCIATION A TOUT RECOURS

Je, soussigné,

Nom :

Prénom :

Demeurant :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Numéro de Licence :

Déclare ce qui suit :

1. Participation volontaire

J'accepte, en pleine connaissance de cause, de conduire ou d'être passager dans un véhicule à moteur sur le **Circuit Paul Ricard**.

2. Acceptation des risques

J'ai pleinement conscience du caractère dangereux de la conduite d'un véhicule à moteur sur le **Circuit Paul Ricard**, que cela soit en tant que conducteur ou en tant que passager du véhicule.

Je participe de ma propre initiative à ces activités de conduite de vitesse, en ayant pleinement conscience des risques que j'encours.

3. Connaissance du règlement intérieur

J'ai pris connaissance des règlements intérieurs applicables à la conduite de véhicules à moteur sur le **Circuit Paul Ricard** et m'engage à en respecter en tous points les dispositions, ainsi que, plus généralement, les consignes de sécurité d'usage à la pratique de la conduite sur le **Circuit Paul Ricard**.

4. Décharge de responsabilité et renonciation à tout recours

Je dégage, soit comme conducteur, soit comme passager le propriétaire et/ou l'exploitant du **Circuit Paul Ricard** et/ou leurs préposés et/ou leurs partenaires, ainsi que les assureurs de l'ensemble des personnes physiques et morales précitées, de toute responsabilité en cas d'accident, de vol, de dommage matériel ou corporel que je pourrais subir ou qui pourraient affecter les biens m'appartenant.

Je renonce par ailleurs pour moi-même, mes ayant-droits, et toute personne physique ou morale qui serait subrogée dans mes droits, à tous recours et action, de quelque nature qu'ils soient, contre le propriétaire et/ou l'exploitant du circuit et/ou leurs préposés et/ou leurs partenaires, ainsi que les assureurs de l'ensemble de ces personnes physiques ou morales.

En cas de dégradations provoquées aux infrastructures du circuit, j'en assumerai les frais financiers correspondants.

La responsabilité civile vis-à-vis des tiers est garantie par les propriétaires de véhicule eux-mêmes.

5. Consentement exprès

J'ai pris connaissance de l'intégralité de ce document.

Je comprends que ce document est une décharge de responsabilité et une renonciation à tous recours.

Fait à

Signature : (précédée de la mention "lu et approuvé")

Le

P ZERO™

Experience 2015

CIRCUIT PAUL RICARD - SAMEDI 14 NOVEMBRE 2015
DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉS

Je soussigné(e) (NOM * + Prénoms *)

Déclare être titulaire du permis de conduire de catégorie B numéro *

Délivré le * à * en cours de validité.

Je certifie que le (ou les) véhicule(s) que j'utilise ou utiliserai dans le cadre des « P Zero™ Experience » seront sous ma responsabilité pleine et entière et je m'engage à faire mon affaire personnelle des dommages matériels subis par mon véhicule tout comme des dommages corporels que je pourrais subir à son volant.

Je suis informé(e) des risques inhérents à la conduite de véhicules automobiles que représente le roulage sur circuit et m'engage à maintenir mon (mes) véhicule(s) en parfait état de fonctionnement en vue d'une utilisation sur piste. Je m'engage à toujours porter un casque homologué et à attacher correctement ma ceinture ou mon harnais de sécurité.

De la même façon, je m'engage à faire respecter toutes ces mesures de sécurité à toute personne qui sera dans mon véhicule en tant que passager ou bien en tant que conducteur lors de ces Journées. Je m'engage à m'assurer que toute personne qui sera dans mon véhicule en tant que conducteur est titulaire du permis de conduire de catégorie B en cours de validité.

La responsabilité de l'Organisateur se limite à celle d'une mise à disposition de l'infrastructure du circuit telle qu'elle est proposée dans le cadre d'un contrat de location avec les propriétaires du circuit. La responsabilité civile du fait de l'usage des véhicules vis-à-vis des tiers est garantie par les propriétaires des véhicules eux-mêmes. En conséquence, je m'engage à ce que mes véhicules soient couverts par une assurance "responsabilité civile" couvrant tous les dégâts pouvant être causés aux tiers, y compris dans le cadre des « P Zero™ Experience » et ce, quelle que soit l'utilisation du véhicule ou le lieu de la Journée.

Je m'engage à toujours avoir avec moi les documents attestant de cette assurance lors des « P Zero™ Experience » et à les présenter à la moindre demande.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation et m'engage à m'y conformer sans réserve.

Par ailleurs, j'autorise l'Organisateur à utiliser pour sa promotion les images prises durant les Journées me représentant ou représentant mes véhicules.

En conséquence, je décharge l'Organisateur et PIRELLI de toute responsabilité découlant de l'usage de mon véhicule pour les dommages corporels ou matériels causés aux tiers ou à moi-même ou pouvant découler de tout incident ou accident pouvant survenir au cours d'une Journée organisée par l'Organisateur et m'engage à n'exercer aucune poursuite à son encontre.

Fait à

le

Signature

* mentions obligatoires